



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 115107

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la revendication des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C relative à la suppression de l'attribution d'une bonification attribuée aux agents des collectivités territoriales en contact avec le public. Il lui demande la position du Gouvernement au sujet de cette suppression qui apparaît comme complètement absurde compte tenu du dévouement et des prises de risques de ce corps de métier vis-à-vis du public.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115107

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 2007, page 42